

Communiqué de presse du Collectif *Quel pont pour Tilff ?*

Le 27 février 2006

Rappel des faits. Début 2003, le MET annonce des projets de viaduc pour remplacer le pont de Tilff en mauvais état. Ces projets sont abandonnés suite à la pression des riverains et du Collectif. En novembre de la même année, 5 projets sont finalement présentés lors d'une réunion publique au château de Brunsode.

- En décembre 2003, le conseil communal opte pour le remplacement à l'identique (projet numéro 1), par le vote unanime des Conseillers des partis Cdh, ecole et MR.
- Au mois d'août 2004, le MET dépose une demande de permis d'urbanisme pour le projet de remplacement à l'identique (à quelques aménagements près). Au cours de l'enquête publique qui suit, la Bourgmestre fait usage de son droit de prépondérance pour dénier le vote du Conseil communal.
- En novembre 2004, le dossier est transmis au Ministre Antoine pour décision (Ministre du Développement territorial). Ce même mois, le MET commande une étude comparative des projets au bureau d'étude Agora dont les conclusions, rendues quelques mois plus tard, seront négatives pour le projet de Rociade. Entre-temps un pont provisoire a été mis en place. Vient alors une longue période de silence radio...
- En décembre 2005 entre en vigueur un nouveau décret qui fait que le fonctionnaire délégué à l'urbanisme de Liège devient seul compétent.
- Début février 2006, au moment où le fonctionnaire délégué s'apprête à accorder le permis, le Ministre Daerden ordonne au MET de retirer sa demande.

A la lecture de ce bref historique, nous ne pouvons nous empêcher de penser que le mode de gestion de ce dossier relève de l'incompétence en terme de gestion politique et administrative :

- A tout seigneur, tout honneur, la manœuvre non démocratique de la Bourgmestre et sa persévérance dans l'erreur sont les premières causes de l'enlisement du dossier. En particulier sur le chapitre de la sécurité, puisque le rapport Agora confirme le point de vue du Collectif quant à l'absence de gain pour les véhicules d'urgence à passer par une éventuelle rocade.
- En arguant des conclusions du rapport Agora presque un an après sa sortie pour retirer purement et simplement la demande de permis, le Ministre Daerden s'inscrit dans la droite ligne des agissements de la Bourgmestre. Sur un plan purement administratif, ne pas vouloir d'un permis qui est prêt à vous être accordé est absurde, même si on n'a pas l'intention de s'en servir : il fallait le garder à titre conservatoire.
- Une année et demie n'a pas suffi au Ministre André Antoine pour prendre une décision quant au permis. Pourtant, de passage à Tilff, le Ministre André Antoine avait clairement manifesté son opinion : « il me semble que la solution de remplacement (ndlr : à

l'identique et à son endroit actuel) du pont est la solution du bon sens, tant sur le plan de l'impact paysager, de la cohérence du village que sur le plan budgétaire » (Le Soir du samedi 15 janvier 2005). Comprenez qui pourra.

- Aux usagers d'assumer les risques liés à l'utilisation du pont provisoire. Curieusement, ceux de nos élus qui brandissaient à tort et à travers l'argument de la sécurité en faisant la promotion du projet numéro 5 n'ont apparemment rien à redire à ce que la situation traîne en longueur.
- L'argent public est gaspillé sans vergogne : étude Agora inutile car commandée trop tardivement et coût de location du pont provisoire qui va croissant suite aux attermoissements des uns et des autres.

Sans s'étendre sur le fond, rappelons tout de même qu'il n'y a pas d'autre solution aux difficultés de transit à Tilff que dans une nouvelle approche de la mobilité. En effet le problème n'est pas le pont ou le passage à niveau, mais l'excès de voitures à l'heure de pointe. Supprimer le passage à niveau ne résoudra pas le problème d'engorgement du rond point et du carrefour des avenues Laboulle et Wauters. Par exemple, est-il difficile d'imaginer que la mise en place d'une ligne de bus bien pensée reliant la vallée de l'Ourthe au CHU et l'université aura un effet positif sur la circulation ? Même chose pour ce qui est de l'augmentation de la fréquence des trains. Pouvons-nous nous contenter d'un train toutes les deux heures en journée ?

Le Collectif ne compte pas rester inactif durant les prochains mois. En particulier :

- Le Ministre Daerden ayant argué du rapport Agora pour ordonner au MET de retirer la demande de permis pour le projet 1, nous allons vous en dévoiler l'essentiel. Et montrer que ce rapport est en fait fondamentalement défavorable au projet de la Rocade.
- Nous demanderons aux partis politiques locaux de se positionner clairement sur le choix du projet de remplacement, avant les élections communales.
- Nous poursuivrons notre travail d'information par un ou plusieurs toutes-boîtes.

Nous lançons aussi un appel aux citoyens pour un soutien financier qui devrait nous permettre d'accomplir certaines de ces tâches. Dans un souci de transparence, tout donateur pourra consulter les extraits de comptes du Collectif où le nom des personnes auront été gommés afin de préserver l'anonymat de chacun (adresse bancaire : 068-2439384-55, « Collectif Pont Tilff » à Tilff). Le collectif est ouvert à toutes et tous, n'hésitez pas à nous rejoindre soit en participant à l'organisation, soit en vous abonnant à notre lettre d'information par courriel.

Contact :

04 388 3919

collectifpnt@algo.be

www.algo.be/pont-tilff/